

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° II-77

présenté par  
Mme Rabault

à l'amendement n° 1 du Gouvernement

-----

**ARTICLE 38**

À l'alinéa 60, substituer au mot :

« suivant »

les mots :

« de l'année qui suit celle du changement de situation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement correspond à l'amendement II-1067, tombé.

Amendement de précision.